

MARS 2025



Protec Mag



**MISSION HUMANITAIRE À MAYOTTE,
MOBILISATION DES BÉNÉVOLES APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE CHIDO**

Sommaire

- 03 **ÉDITO**
- 04 **ACTUALITÉS FÉDÉRALES**
- 17 **RETOUR SUR LES MISSIONS DE SOUTIEN AUX POPULATIONS SINISTRÉES**
- 21 **1965-2025 : LA PROTECTION CIVILE FÊTE SES 60 ANS**
- 28 **MAYOTTE : FACE AU CYCLONE CHIDO**
- 32 **ACTUALITÉS TERRITORIALES**
- 38 **LES JEUX DE PARIS 2024**
- 42 **LA BOUTIQUE OFFICIELLE**

Directeur de publication

François-Xavier VOLOT DELAUNAY

Rédacteurs en chef

Louison BADOT
Jérémy CRUNCHANT
Laurine MAROT

Concepteur Graphique

Lilou BASCOU

Crédits photos

Protection Civile

Louis PAINVIN
Laurine MAROT
Marc-Antoine BACOT
Christophe GARNIER
Time MAIRE
Mathurin NAPOLY
Michael BUNEL
Léo MALLET
Clément MOLOTKOFF
Florence BOUTHILLON

Protection Civile du Bas-Rhin
Protection Civile du Pas-de-Calais
Protection Civile de l'Isère
Protection Civile des Côtes d'Armor
Protection Civile de Martinique
Protection Civile du Pas-de-Calais

Externes

Maxime AUDIN
Municipalité de Medvyn
Municipalité de Koriukivka
Municipalité de Nizhyn
Région de Chernihiv
Organisation caritative
"Volunteer UA"

Nous remercions l'ensemble des photographes de la Protection Civile pour les prises de vue qui agrémentent ce rapport.

Protec *Mag* est un magazine interne à la Fédération Nationale de Protection Civile et est mis gratuitement à la disposition de tous les membres de la Protection Civile. **Cet exemplaire ne peut être vendu.**

 [linkedin.com/company/protection-civile-française](https://www.linkedin.com/company/protection-civile-française)

 [instagram.com/proteccivilefr](https://www.instagram.com/proteccivilefr)

 [facebook.com/ProtecCivilefr](https://www.facebook.com/ProtecCivilefr)

 [x.com/ProtecCivilefr](https://www.x.com/ProtecCivilefr)



Chères bénévoles, chers bénévoles,

L'année 2025 marque une étape majeure pour notre association : la célébration des 60 ans de la Protection Civile à l'occasion de notre 29^e Congrès National. Cet anniversaire est bien plus qu'un simple chiffre : c'est l'occasion de retracer ensemble notre histoire, de célébrer notre unité et de construire les fondations des prochaines décennies.

En 2024, notre association a vécu un moment marquant de son engagement : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Vous étiez 1.400 bénévoles mobilisés chaque jour pour assurer près de 70 % des dispositifs prévisionnels de secours sur les sites olympiques et lors des nombreuses festivités. Grâce à votre dévouement, la Protection Civile s'est affirmée comme un acteur incontournable du secours en France et a démontré son expertise unanimement reconnue par les autorités publiques et le Comité d'Organisation des Jeux. Cet héritage olympique constitue une base solide pour bâtir l'avenir de notre organisation.

Nous avons également répondu à des défis sans précédent. Les inondations, coulées de boue, tempêtes et cyclones qui ont frappé le territoire ont mobilisé l'ensemble de nos équipes, notamment à Mayotte dernièrement. Parallèlement, nos missions internationales ont renforcé notre présence dans des pays comme l'Ukraine, avec la renforcement d'infrastructures médicales, et le Maroc suite au séisme de 2023, où nous avons soutenu les populations grâce à des solutions de relogement durables. Ces actions témoignent de notre détermination à répondre aux besoins urgents avec bienveillance et compétence.

En développant nos formations, en renforçant notre maillage territorial et en recrutant de nouveaux bénévoles et cadets, nous bâtissons une organisation plus résiliente et inclusive. Nos nombreux partenaires institutionnels et privés continuent de jouer un rôle clé en soutenant nos initiatives. La générosité publique demeure une priorité pour nous permettre d'étendre nos actions et d'accompagner toujours plus efficacement les populations en détresse.

Je suis pleinement confiant en la mobilisation et en la détermination des bénévoles de la Protection Civile pour les années à venir. Ensemble, nous continuerons à relever les défis qui nous attendent, en incarnant les valeurs qui font la force de notre maison : engagement, compétence, bienveillance et humilité.

Merci à vous !
Chaleureusement,

François RICHEZ



“

La Protection Civile s'est affirmée comme un acteur incontournable du secours en France et a démontré son expertise unanimement reconnue par les autorités publiques.

François RICHEZ
Président de la Fédération Nationale
de Protection Civile

”

ACTUALITÉS FÉDÉRALES



La soirée des Partenaires annuelle

La Protection Civile a clôturé l'année 2024 en invitant plus d'une soixantaine de partenaires à la Fabrique République, dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, afin de les remercier pour leur soutien tout au long de l'année.

Cette soirée a été l'occasion de revenir sur nos actions majeures : le soutien aux populations sinistrées (inondations dans le Pas-de-Calais, tempête Leslie à Givors, Rive-de-Giers et Annonay), la participation aux Jeux de Paris 2024 et le soutien apporté à la population ukrainienne, marocaine et turque.

Nous avons également présenté nos projets phares pour 2025, notamment le renforcement de notre aide à l'Ukraine, le développement de la cybersécurité de nos systèmes d'information et l'élargissement de nos actions en matière de soutien aux populations sinistrées ainsi que nos initiatives internationales.

La soirée a également été marquée par des moments forts, notamment les interventions de François Richez, Président de la Fédération Nationale de Protection Civile, et de M. Konstantin Ablazov, Ministre-Conseiller de l'Ambassade d'Ukraine en France.



"Permettez-moi de commencer par exprimer, au nom de l'Ambassade d'Ukraine en France et de tout le peuple ukrainien, notre plus profonde gratitude pour le soutien indéfectible que vous apportez à l'Ukraine depuis 2022. (...)

Vos projets pour 2024 illustrent une efficacité et une vision admirables. Qu'il s'agisse d'équiper les hôpitaux ukrainiens de technologies médicales avancées, de permettre aux enfants de poursuivre leur éducation malgré la guerre, ou encore de renforcer les infrastructures essentielles à la protection des populations civiles, chaque initiative reflète un humanitarisme engagé et réfléchi.

En collaborant avec des partenaires locaux et régionaux, vous avez su garantir que votre aide réponde aux besoins réels des populations touchées. Vos efforts pour améliorer l'accès aux soins médicaux, réduire les coûts des traitements et renforcer la résilience des communautés locales incarnent des valeurs que nous partageons profondément.

(...)

Merci pour votre générosité, votre solidarité et votre engagement sans faille.

Slava Ukraini !"

M. Konstantin Ablazov, Ministre-Conseiller de l'Ambassade d'Ukraine en France.

La Fédération Nationale de Protection Civile obtient son Label Do Good

La FNPC est fière d'avoir obtenu le label Do Good, créé par Gandee, plateforme solidaire experte en mécénat d'entreprise et en philanthropie, en partenariat avec SGS ICS, leader mondial de la certification et du contrôle. Ce label associatif valorise la probité des associations et inspire confiance aux donateurs et aux mécènes.



Le Label Do Good, innovant et flexible, aide les associations de taille intermédiaire à améliorer leurs compétences et leur efficacité, tout en gagnant la confiance des donateurs et en structurant leur vision stratégique, leur gestion, leur gouvernance et leur impact social et leur démarche RSE. Chaque année, les auditeurs vérifient six axes : structure juridique, bien-être des salariés, gestion comptable, transparence, responsabilité environnementale et mesures d'impacts. Le processus repose sur près de 30 critères, et les auditeurs de SGS ICS évaluent les associations pour attribuer ce label en fonction de leur conformité.

L'obtention de ce Label Do Good permettra à la Protection Civile de :

- Rassurer ses donateurs, ses mécènes et ses partenaires institutionnels et privés quant à la bonne utilisation de leurs dons et l'efficacité de ses interventions,
- Poursuivre chaque année l'amélioration de son fonctionnement interne.

Nous sommes reconnaissants à Gandee et à SGS ICS de nous avoir labellisés et de nous avoir suggéré des pistes d'amélioration pour les années à venir.

Testament solidaire : une initiative pour promouvoir le legs en faveur des associations

Un collectif de près d'une vingtaine d'associations s'engage pour promouvoir le legs en faveur des associations à travers des campagnes TV, web et d'affichage, ainsi qu'une présence active dans différents salons dédiés aux seniors. L'objectif de cette initiative est d'offrir une visibilité accrue à la Protection Civile sur cette thématique essentielle.

Le legs en faveur des associations représente actuellement 1 milliard d'euros collectés chaque année, avec un potentiel sous-exploité de 9 milliards d'euros en legs abandonnés qui pourraient être mobilisés. Le secteur associatif a ainsi l'opportunité d'aller "chercher" cette somme considérable.

Cette adhésion au dispositif de communication sur le sujet s'inscrit dans un effort global comprenant la diffusion d'une brochure papier et numérique, ainsi que des publicités dans la revue Conseil des Notaires, avec un encart dans le Lexis Nexis Legs et donation et dans le Guide des Dons et legs.



**TESTAMENT
SOLIDAIRE**

AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT

Renforcement de nos Systèmes d'Information

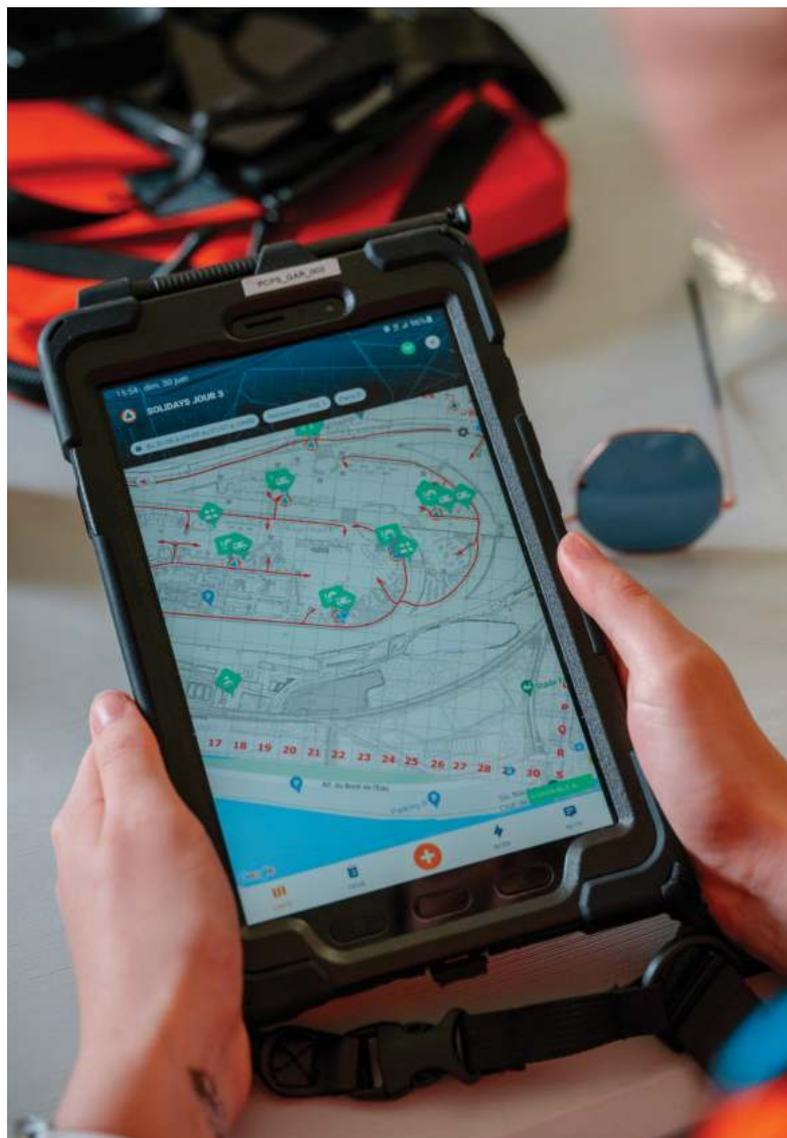
Sur ces dernières années, la Protection Civile a connu une évolution conséquente de ses Systèmes d'Information : mise en place du Portail Protection Civile avec l'identifiant unique, développement puis déploiement d'ARGOS (Assistant de Régulation et de Gestion des Opérations de Secours), renforcement d'eProtec (stabilité et sécurité), déploiement du site de gestion DPS, déploiement du site recrutement.

Ces nombreux applicatifs permettent d'accompagner les bénévoles dans leurs différentes missions et de faciliter leur engagement, qu'il soit opérationnel, dans la formation ou dans l'action solidaire et sociale.

Après l'évolution il faut assurer une amélioration et un renforcement de ce Système d'Information sur plusieurs aspects :

- Référentiel : centraliser la gestion des données communes aux différentes applications (droit d'accès, rattachement à une/plusieurs Protection Civile, compétences des bénévoles) ;
- Exposition des données : assurer la bonne communication de nos SI avec des applicatifs tiers pour transmettre de la données à nos différents interlocuteurs (SAMU, Etats, organisateurs) ;
- Disponibilité : garantir le bon fonctionnement et la stabilité des systèmes d'information au travers de la supervision et de la mise en place de redondance ;
- Conformité et sécurité : assurer et surveiller que les systèmes respectent les différentes réglementations Françaises et Européennes (RGPD, HDS).

Ces travaux conséquents et nécessaires sont peu visibles par les utilisateurs finaux mais absolument nécessaires pour la continuité et maintenabilité de notre écosystème informatique.



ARGOS et le Soutien aux Populations Sinistrées

L'Assistant de Régulation et de Gestion des Opérations de Secours (ARGOS) est découpé en 3 lots de fonctionnalités :

- LOT 1 : Gestion des Opérations de Secours ;
- LOT 2 : Fiche bilan dématérialisée (eFiBi) ;
- LOT 3 : Déclenchement et Soutien aux Populations Sinistrées (SPS).

Les LOT 1 et 2 sont déployés sous leur version finale depuis décembre 2023 et utilisés sur le terrain depuis début 2022. Le LOT 3, assurant le développement de fonctionnalités complémentaires pour le Soutien aux Populations Sinistrées (SPS), va débuter grâce à des accompagnements de mécènes privés.

Tout comme sur les premiers LOTs, le cahier des charges sera précisé grâce à la constitution d'un groupe

de travail regroupant plusieurs APC volontaires afin d'assurer une parfaite adéquation avec le terrain. Une première version gérant le déclenchement des bénévoles grâce à l'application ARGOS devrait être déployée d'ici fin 2025.



L'héritage cyber des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une protection renforcée

UNE CARTOGRAPHIE PRÉCIEUSE DES RISQUES

La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 a constitué une opportunité majeure pour dresser une cartographie initiale des risques et renforcer la cybersécurité de la Protection Civile. Ce travail a permis d'évaluer :

- L'exposition aux menaces cyberélectroniques,
- Le niveau de maturité des systèmes d'information (SI),
- Les faiblesses et défauts techniques.

Un plan de traitement des risques a été déployé, combinant sensibilisation, renforcement des moyens techniques, entraînement à la gestion de crises numériques, et optimisation des outils comme ARGOS. Cette approche proactive a permis de contrer les tentatives d'agression (saturation, injection de code malveillant) sans dommage pour le SI, même si certains bénévoles ont été victimes de vols de données personnelles sur leur propre matériel.

UN ÉCOSYSTÈME DE SOUTIEN ET DE COLLABORATION

Dans la dynamique des JOP 2024, des acteurs du numérique, notamment des start-ups, ont apporté leur expertise et soutien. Une dizaine de partenariats stratégiques ont émergé, formant une communauté d'intérêt au service de la cybersécurité des activités de la Protection Civile. En 2024, les mécénats et soutiens reçus représentaient une valeur marchande supérieure à un million d'euros, un atout considérable pour l'avenir.

UNE MONTÉE EN MATURITÉ RAPIDE

Face aux contraintes calendaires, la Protection Civile a mis en place des mesures ambitieuses pour augmenter sa maturité cyber. Ces initiatives incluent :

- La mise en place de nouveaux moyens de sécurité pour protéger le SI hébergé dans le cloud (messagerie, boutique, sites web),
- La souscription à un contrat de cybersassurance, permettant l'accès à des services avancés comme la surveillance de la surface d'attaque sur le web ou des tests de phishing,
- La collaboration renforcée avec l'ANSSI, consolidant la reconnaissance du rôle clé de la Protection Civile dans la cybersécurité civile.

ÉPREUVES CYBER : UNE VIGILANCE CONSTANTE

Avant, pendant et après les épreuves sportives, la Protection Civile a fait face à des tentatives répétées d'agression :

Entre 5 % et 10 % des flux entrants sur le SI ont été bloqués pour malveillance,

Le dispositif de protection web a été adapté en temps réel grâce à des échanges avec les autorités et la cellule cyber du PCMS,

Une dizaine de bénévoles ont subi un vol massif de données personnelles sur leur matériel, révélant des failles d'usage individuel.

Durant cette période, les composants exposés sur Internet ont été surveillés en continu, 24h/24 et 7j/7, évitant toute saturation des accès et assurant la continuité des activités métiers.

STRUCTURER POUR DEMAIN

Les enseignements tirés des JOP 2024 ont mis en lumière l'importance d'un outillage commun et de procédures harmonisées, avec ARGOS comme pierre angulaire. D'autres avancées notables comprennent :

Le déploiement d'un « bouclier cyber » pour protéger l'ensemble des composants numériques des APC visibles sur Internet,

L'élargissement du réseau de référents cyber, qui couvre aujourd'hui plus de la moitié des APC,

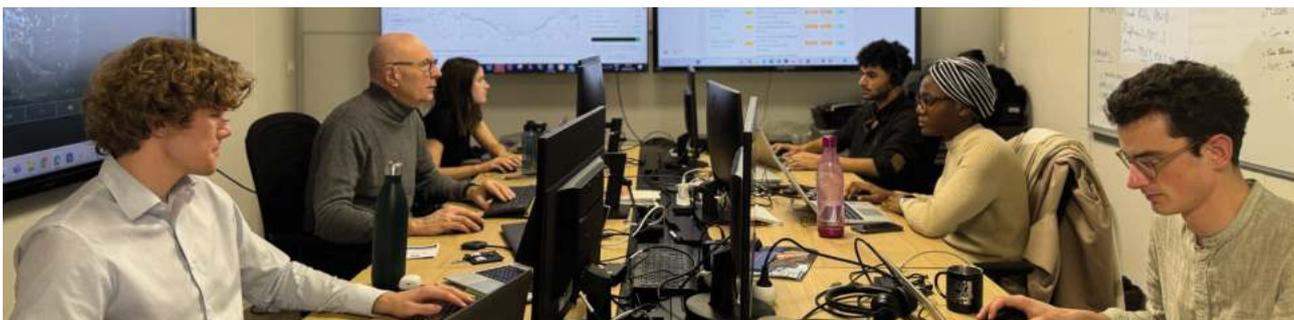
L'acculturation aux bonnes pratiques via des simulations de phishing et une modernisation du règlement intérieur.

LES PERSPECTIVES POUR 2025

L'avenir s'organise autour de trois axes principaux :

- **Sécurité opérationnelle** : Maîtriser les risques numériques tout en maintenant une logique d'efficience.
- **Alignement réglementaire** : Intégrer progressivement les lois, normes et standards (RGPD, données de santé).
- **Montée en maturité collective** : Promouvoir des pratiques saines de conception, exploitation et usage des systèmes d'information.

Avec des réglementations européennes en cours de finalisation, ces efforts continueront de structurer la stratégie de cybersécurité de la Protection Civile pour les années à venir.



La Protection Civile au cœur des événements cybersécurité : CyberCercle et European Cyber Week

RENCONTRES DE LA CYBERSÉCURITÉ POUR LA PROTECTION CIVILE

Dans le cadre de notre partenariat avec le CyberCercle, la Protection Civile a eu l'honneur de participer aux 6^{èmes} Rencontres de la Cybersécurité Auvergne-Rhône-Alpes, organisées à Lyon. Cet événement a réuni de nombreux acteurs nationaux et régionaux de la cybersécurité. Lors de cette journée, elle a tenu un stand dédié, grâce à l'invitation du CyberCercle, organisateur de l'événement. Ce stand a été une formidable opportunité de mettre en lumière nos missions, en insistant sur l'importance cruciale de la cybersécurité pour garantir la continuité et l'efficacité de nos interventions sur le terrain.

EUROPEAN CYBER WEEK 2024

En novembre, la FNPC et la Protection Civile d'Ille-et-Vilaine ont pris part à la 9^{ème} édition de l'European Cyber Week à Rennes.

Cet événement majeur, qui s'est déroulé sur quatre jours, a été l'occasion de mettre en avant plusieurs aspects essentiels :

- Présenter nos missions,
- Mettre en lumière le bénévolat de sécurité civile,
- Souligner l'importance de la cybersécurité dans l'exercice de nos actions.



Avec le soutien de :



Mise à jour des formations d'encadrement !

Le 20 décembre 2024 a marqué une étape importante avec la sortie très attendue des nouvelles formations d'encadrement. Cette refonte inclut une formation en tronc commun d'encadrement (TCE), conçue pour fournir les bases indispensables à l'encadrement, quelle que soit leur spécialité. Ce tronc commun offre une approche transversale et s'accompagne de formations complémentaires spécifiques adaptées à chaque compétence.

Dans cette première phase, nous avons lancé les formations de :

- **Chef d'équipe DPS (CE-DPS)**
- **Chef de poste DPS (CP-DPS)**

Ces nouvelles formations sont une réponse directe aux besoins d'évolution des compétences, et elles continueront de s'enrichir à l'avenir avec des spécialisations supplémentaires, notamment dans le domaine SPS.

NOUVEAU : Le livret PSE1 arrive sur la boutique !

À VENIR : Un projet de formation SPS, prévu pour le premier semestre 2025.



Une nouvelle ressource pour les secouristes : les vidéos de formation disponibles sur YouTube

Depuis décembre 2023, une nouvelle opportunité s'offre aux bénévoles de la Protection Civile pour perfectionner leurs compétences : les vidéos pédagogiques actualisées des "Premiers Secours en Équipe" (PSE1 et PSE2) sont désormais disponibles sur la chaîne YouTube officielle de l'organisation.

Ces vidéos, conçues pour accompagner l'apprentissage des gestes techniques, se révèlent être un outil incontournable. Que ce soit pour les sessions de formation initiale ou pour réviser entre deux interventions, elles permettent de s'immerger dans des démonstrations précises et adaptées aux situations rencontrées sur le terrain.

Autre nouveauté : l'ensemble des vidéos dédiées au "Premiers Secours Citoyens" (PSC) a également été publié. Ces contenus s'adressent à tous, bénévoles comme grand public, afin de rendre les gestes qui sauvent accessibles au plus grand nombre.

En s'appuyant sur ces supports, les secouristes peuvent réviser à leur rythme, où et quand ils le souhaitent. Ces vidéos offrent une véritable complémentarité avec les

formations en présentiel, tout en renforçant l'autonomie et l'efficacité des équipes sur le terrain.

Pour ne rien manquer, il suffit de s'abonner à la chaîne YouTube de la Protection Civile et de profiter de cette ressource gratuite, qui contribue à faire progresser la qualité des interventions. Une excellente manière de rester à jour tout en étant prêt à répondre aux besoins de ceux qui comptent sur nous !

Flashez ce QR code pour découvrir la vidéo ! :





Nouvelles réglementations de la DGSCGC en 2024 : vers une habilitation nationale pour la formation aux premiers secours

En 2024, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) a introduit des réformes majeures visant à harmoniser et renforcer le cadre de la formation aux premiers secours en France. Parmi ces évolutions, l'instauration d'une habilitation nationale se substituant aux agréments départementaux constitue une évolution significative pour les Associations Agréées de Sécurité Civile.

UNE HABILITATION NATIONALE POUR UNE COHÉRENCE RENFORCÉE

Jusqu'à présent, les APC devaient obtenir des agréments au niveau départemental pour dispenser des formations aux premiers secours. Cette approche pouvait entraîner des disparités dans les pratiques et les standards de formation entre les départements. Le décret du 20 mars 2024 a introduit une habilitation nationale unique, visant à uniformiser les critères de formation et à garantir une qualité homogène sur l'ensemble du territoire.

LE PROCESSUS D'HABILITATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE

La Fédération Nationale de Protection Civile est actuellement en phase de finalisation de son dossier d'habilitation nationale. Une fois cette habilitation obtenue, elle remplacera l'ensemble des agréments départementaux précédemment en vigueur. Dans l'intervalle, les agréments départementaux arrivant à échéance sont automatiquement prorogés par les préfetures, assurant ainsi la continuité des formations sans interruption.

COMPLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES : LES ARRÊTÉS DU 15 JUIN 2024

Pour accompagner cette réforme, plusieurs arrêtés

publiés le 15 juin 2024 viennent préciser le cadre des différentes filières de formation en sécurité civile :

- **Filière citoyenne** : L'arrêté relatif à la filière citoyenne de sécurité civile définit les unités d'enseignement telles que la sensibilisation aux « gestes qui sauvent » et la formation « premiers secours citoyen » (PSC).
- **Filière opérationnelle** : Cet arrêté encadre les formations de secouriste « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) et d'équipier-secouriste « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2)
- **Filière pédagogique** : L'arrêté concerné établit les formations pour les formateurs, incluant la « pédagogie initiale et commune de formateur » et les diverses spécialisations accessibles
- **Filière Aaquatique** : Ce dernier arrêté régit les formations de surveillant sauveteur aquatique en eaux intérieures et sur littoral, ainsi que la formation au pilotage des embarcations de sauvetage

MISE EN APPLICATION DES NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION (RIFC)

En raison de la transition vers le système d'habilitation nationale, les nouveaux Référentiels Internes de Formation et de Certification (RIFC) sont prêts mais ne seront applicables qu'à l'obtention de l'habilitation nationale par la Fédération. Cette mesure garantit une adaptation harmonieuse aux nouvelles normes et assure une continuité pédagogique optimale pour les formateurs et les apprenants.

Ces réformes illustrent la volonté de la DGSCGC de renforcer la cohérence et la qualité des formations aux premiers secours en France, en assurant une uniformité des pratiques et des standards sur l'ensemble du territoire.

En 2024, la Protection Civile a diversifié ses actions humanitaires internationales avec de nouveaux projets, en veillant constamment à répondre aux besoins du terrain. Alors que le soutien aux populations ukrainiennes continue, la Protection Civile est aussi intervenue dans d'autres pays, comme le Maroc et la Turquie, suite aux séismes de 2023.

UKRAINE - GUERRE

En 2024, la Protection Civile a aidé l'Ukraine à hauteur de 1,3 million d'euros, tous projets confondus et a envoyé 220 tonnes de dons.

PROTECTION DES POPULATIONS

CONSTRUCTION D'UN ABRI DE PROTECTION ANTI-AÉRIEN POUR UNE ÉCOLE

Située dans une zone géographique particulièrement exposée aux bombardements, Koriukivka (région de Chernihiv) subit fréquemment des alertes aériennes nécessitant des abris sécurisés. Pour protéger les 800 élèves et professeurs de l'école, la Protection Civile s'est mobilisée pour financer, construire et aménager un abri anti-aérien adapté.

Ce nouvel abri répond à des critères essentiels avec :

- un système de ventilation autonome
- un système d'accès PMR
- un système d'alerte incendie et des extincteurs

- un accès WIFI
- deux infirmeries
- des sanitaires dont un PMR
- des portes anti-atomiques
- un groupe électrogène de 60 kW (donné par ENEDIS)
- des réserves d'eau potable et technique
- une réserve de jeux et d'activités manuelles pour les plus jeunes.

L'abri est également accessible 24/7 pour les passants et les habitants domiciliés à proximité de l'école

Depuis l'ouverture le 1^{er} Septembre 2024 au 31 Décembre 2024, il y a eu 351 alertes sur une durée totale de 1000 heures. *Projet réalisé avec le soutien de la Région Île-de-France.*



SYSTÈME DE SANTÉ

RÉHABILITATION POST-TRAUMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS LOCALE : OUVERTURE D'UN CABINET DE PHYSIOTHÉRAPIE

L'importance du développement de la réhabilitation est cruciale. Accompagner de manière précoce le retour à la vie « normale » des blessés physiques et psychiques nécessite de nombreux efforts, au risque de voir des milliers de personnes sombrer dans la dépression, s'abandonnant dans l'alcool et autres excès nuisibles pour fuir le souvenir d'une trop dure réalité.

Medvyn (région de Kiev), commune au sein de laquelle le cabinet a été ouvert, accueille des déplacés internes des zones de guerre.

C'est un exemple type d'un lieu propice à la réinsertion des traumatisés et blessés de guerre : du calme et une nature environnante, une accessibilité aux soins médicaux grâce au service municipal de télé-médecine et transport de patients (créé en 2023 par la Protection Civile), une localité qui jusqu'à présent n'a pas été défigurée par les combats.



« C'est notre devoir de préparer l'avenir dès maintenant pour assurer de meilleurs soins médicaux à nos administrés, les déplacés internes d'aujourd'hui et les vétérans de demain... »

Ihnatiy Serhiyenko,
Maire de Medvyn

La physiothérapie est une discipline de la santé qui utilise des techniques basées sur des principes physiques à des fins curatives ou prophylactiques. Le traitement de la douleur et des inflammations, la rééducation musculaire et articulaire et l'aide à la cicatrisation sont les

principaux axes physiothérapeutiques, particulièrement utiles pour la réhabilitation de blessés de guerre mais aussi pour les affections courantes. S'ajoutent à ces caractéristiques des traitements pour améliorer les fonctions physiologiques circulatoires, respiratoires et neurologiques.

Depuis l'ouverture le 28 mai 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024, 1730 procédures ont été réalisées. *Projet réalisé avec le soutien de la Fondation Lefort-Beaumont.*



LES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ : DES PILIERS ESSENTIELS DES SOINS MÉDICAUX À SOUTENIR

Renforcer les capacités de structures médicales de proximité est une stratégie efficace dans l'amélioration de l'accès aux soins, afin de désengorger les hôpitaux régionaux.

Ainsi, la Protection Civile a mené deux projets majeurs de développement au sein de l'hôpital de Koriukivka :

1. Équipement de matériel chirurgical coelioscopique qui permet d'augmenter les opérations chirurgicales en mini-invasif de 50%.

2. Développement du service de néonatalogie : apport d'un système de réanimation néonatal avec incubateur intégré, nécessaire pour la prise en charge des bébés prématurés, (le taux de naissance avant terme ayant augmenté depuis le début de la guerre).
3. Grâce à ces dotations en équipements médicaux de pointe, la Protection Civile contribue significativement à optimiser le système de santé local en augmentant ses capacités, sa qualité et son autonomie. *Projets réalisés avec le soutien de la Région Ile-de-France et la Fondation Lefort-Beaumont.*



RÉPONSE HUMANITAIRE D'URGENCE : ASSURER LES BESOINS PRIMAIRES DES POPULATIONS

DES DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES POPULATIONS PRÉCAIRES

Gâce au partenariat avec Nestlé établi en 2024, la Protection Civile a pu envoyer 10 camions de produits alimentaires Nestlé (617 palettes) dans les zones fortement touchées par les bombardements ou dans des institutions médicales/paramédicales et scolaires en surcharge d'activité.

Ainsi, les produits ont été distribués pour :

- Les civils en situation précaire (déplacés internes) et les civils dans des zones de fronts (dans les régions de Sumy, Kharkiv, Dnipropetrovsk, Mykolaiv),
- Les centres éducatifs spécialisés pour personnes porteuses de handicap et les hôpitaux pédiatriques dans la région de Chernihiv,
- Les hôpitaux régionaux de Kyiv.

ACCÈS À L'EAU : OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Depuis le début du conflit, l'accès à l'eau et à l'électricité est devenu un défi quotidien pour la population. Les services municipaux des eaux, appelés « Vodokanal », font face à de nombreux défis pour garantir l'approvisionnement et le traitement des eaux :

- Destruction partielle ou totale des systèmes,
- Augmentation des besoins en eaux avec l'accueil de déplacés internes,
- Vétusté des pompes,
- Économie de guerre : pas de budget alloué pour l'investissement,
- Dépendance au réseau électrique instable.



Plus de 75 000 civils, adultes et enfants, ont bénéficié de ces dons essentiels pour subvenir à leurs besoins primaires.

Pour répondre à ces problématiques, la Protection Civile a pris des mesures concrètes afin de garantir la continuité des services dans plusieurs communes des régions de Chernihiv (Nord) et Sumy (Nord-Est) :

- Envoi de 12 pompes de haute puissance : Ces équipements remplacent les pompes inutilisables ou obsolètes, assurant ainsi le traitement efficace des eaux usées.
- Fourniture de 8 groupes électrogènes haute puissance : Ces générateurs permettent de pallier l'instabilité de l'alimentation électrique et d'assurer le fonctionnement continu des systèmes d'eau.

Grâce à ces initiatives, la Protection Civile contribue activement à améliorer les conditions de vie des populations ukrainiennes touchées par la guerre. *Projets réalisés avec le soutien d'Enedis.*



INITIATIVE D'ENTRAIDE PSYCHO-SOCIALE POUR LES ENFANTS À NOËL

Par la réalisation d'une collecte solidaire chez COVEA et à la Maison des Sapeurs Pompiers de France, la Protection Civile, avec le soutien de la région Île-de-France, a envoyé pour Noël plus de 700 jeux et jouets. Les cadeaux ont été distribués dans 15 institutions de la région de Chernihiv, en charge d'enfants en situations sociales difficiles : orphelinats, centres de réhabilitation post-traumatiques, écoles accueillant des déplacés internes. Une action importante de soutien psycho-social pour ces enfants qui vivent une réalité quotidienne bien différente de la nôtre.



MAROC - SÉISME

HÉBERGEMENT D'URGENCE



MISSION "REFUGE DANS L'ATLAS"

Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre 2023, un puissant séisme de magnitude 6,9 sur l'échelle de Richter a dévasté les hauteurs de l'Atlas marocain.

BILAN DU SÉISME :

- 3 000 morts,
- 6 000 blessés,
- 300 000 sinistrés,
- Plus de 60 000 bâtiments à reconstruire.

Face à cette urgence humanitaire, la Protection Civile a apporté son soutien aux populations marocaines sinistrées. Dans les provinces de Chichaoua et d'Al Haouz, elle a relogé 300 bénéficiaires dont 165 enfants vivant depuis le séisme dans des abris de fortune. 75 bâtiments modulaires dans 6 villages ont été posés, le temps de la reconstruction de leur maison. Cette action a permis d'améliorer considérablement les conditions de vie et de sécurité des habitants.

TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES :

« Quand j'ai reçu la clé de mon bâtiment, j'ai ressenti une immense joie. Après des mois passés sous des bâches en plastique, vous n'imaginez pas le sentiment de retrouver un chez-soi qui ferme, pouvoir être à l'abri des intempéries et du froid... On se sent à nouveau protégés ! D'ailleurs, je dors enfin sereinement depuis que j'habite dans ce bâtiment modulaire, et cela me permet de me reposer et me remettre de cette catastrophe. Mon toubib m'a même dit que mon hypertension allait mieux depuis ! »

- Fadma, 67 ans et mère de 5 enfants.

« Dans la tente il y avait le vent, la pluie, des orages et aussi les insectes, les scorpions, et surtout les serpents et des puces. La nuit, nous étions attaqués par des chiens sauvages qui recherchaient de la nourriture. Tout a changé depuis que nous avons reçu ce mobil home. Ma femme, mes enfants et moi nous sommes très contents car nous n'avons plus tous ces problèmes. »

- Hussein, 57 ans et père de 6 enfants.

Flashez ce QR code pour découvrir la vidéo ! :



Projets réalisés avec le soutien de la Région Ile-de-France, l'AMF, Cergy Pontoise Agglo et la Fondation du Grand Orient de France. En coopération avec les associations AVENIR et Oulad Elkhir.

TÜRKIYE - SÉISME

CRÉATION D'UNE RÉSERVE DE BÉNÉVOLES FORMÉS À LA RÉPONSE AUX SITUATIONS DE CRISE

L'EXPERTISE ET LE SOUTIEN DE LA PROTECTION CIVILE À ANTALYA

En février 2023, un puissant séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter a frappé le sud-est de la Turquie, près de Gaziantep.

BILAN DU SÉISME :

- 44 400 victimes,
- 173 000 bâtiments détruits.

La Protection Civile a immédiatement évalué les besoins des populations sinistrées et envoyé des dons humanitaires de première nécessité. Cette intervention a également inspiré un projet innovant inscrit dans la durée : la création d'une réserve communale de bénévoles à Antalya, dédiée à la réponse de crises et particulièrement après un tremblement de terre.

Du 12 au 17 avril 2024, une délégation de la Protection Civile s'est rendue à Antalya pour mener une mission de conseil et de formation. Cette visite a inclus des entretiens avec les autorités locales, des rencontres avec les bénévoles locaux et l'inspection de 10 stations de résilience (matériel de sauvetage et déblaiement réparti dans la ville fourni par la Protection Civile).

Des conférences ont été organisées à la maison des associations, portant sur la gestion de crise, notamment sur les processus de déclenchement et de désengagement



ainsi que sur le management de bénévoles.

Partager des savoirs, échanger des expériences et renforcer les capacités locales en matière de gestion des risques : une expertise de la Protection Civile.

Pour en savoir plus sur nos actions internationales, retrouvez tous nos articles sur notre site : <https://www.protection-civile.org/actualites-protection-civile/>

POUR TOUTES LES ACTIONS INTERNATIONALES, NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES :



FONDATION
LEFORT-BEAUMONT
INSTITUT DE FRANCE



FONDATION
D'ENTREPRISE
AIRFRANCE



FONDATION
DU GRAND ORIENT
DE FRANCE



RETOUR SUR LES MISSIONS DE SOUTIEN AUX POPULATIONS SINISTRÉES



Inondations dévastatrices en Haute-Marne (52) et en Moselle (57)

Dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 mai 2024, un violent orage s'est abattu dans plusieurs communes de la Haute-Marne et de la Moselle, provoquant des débordements de cours d'eau. Ces intempéries ont entraîné de sévères inondations et une coulée de boue.

Plusieurs habitations et bâtiments ont été fortement impactés, notamment la mairie de Vals-Des-Tilles, envahie par 1m50 de boue. Les villages de Vivey et de Chalmessin ont également subi d'importants dégâts.

La Préfecture de Haute-Marne ainsi que la Mairie de Vals-Des-Tilles ont sollicité la Protection Civile pour venir en aide aux populations sinistrées.

En prévention, la Protection Civile de l'Aube, de la Côte-d'Or et de la Meurthe-et-Moselle ont également été mises en pré-alerte.

Ainsi, 17 bénévoles ont assuré des missions de pompage, de nettoyage, d'assèchement et de déblaiement dans une quinzaine d'habitations sinistrées. Ils ont reçu le renfort de la Protection Civile de la Côte-d'Or.

En Moselle, les inondations ont persisté jusqu'à la fin de la semaine. Les orages ont entraîné la fermeture de plusieurs axes routiers et autoroutiers, notamment dans la commune de Schoeneck. Le vendredi 17 mai, 22 bénévoles de la Protection Civile de la Moselle ont été déployés pour effectuer des opérations de pompage dans la commune.

Parallèlement, la SNCF a contacté la Veille Nationale Opérationnelle de la Protection Civile pour demander une assistance, suite à un train bloqué à Hombourg-Haut. Les bénévoles ont distribué de l'eau et de la nourriture aux 480 passagers. Finalement, le train a pu atteindre sa destination à Forbach, où la Préfecture de la Moselle a pris le relais des opérations.



Impressionnantes coulées de boue en Seine-et-Marne (77)

Début août, la Seine-et-Marne a été touchée par d'impressionnants orages, entraînant des inondations qui ont impacté plusieurs villes et villages. Face à cette situation, la Protection Civile a déployé des moyens pour apporter aide et soutien aux populations sinistrées. La Protection Civile de la Seine-et-Marne a mobilisé plusieurs de ses bénévoles pour réaliser des missions de pompage et de déblaiement dans plusieurs lieux affectés. Les inondations ont atteint jusqu'à 1,50 m dans certaines habitations, magasins et établissements scolaires. En particulier, la cour d'un collège à la Ferté-Gaucher a été sévèrement touchée par une coulée de boue. Les bénévoles ont ainsi consacré 10 heures à pomper l'eau et à nettoyer les débris.

La Protection Civile est également intervenue sur 3 habitations pour effectuer des missions de pompage, permettant de nettoyer les dégâts causés par les inondations. En tout, plus de 500 interventions ont été réalisées, incluant 14 sauvetages d'habitants. Pendant deux jours, les bénévoles de la Protection Civile de Seine-et-Marne, avec le renfort de ceux des

départements du Loiret et du Val d'Oise, ont apporté un soutien aux populations sinistrées.

Ces interventions ont nécessité l'utilisation des FLIT (Fourgons Légers d'Intervention Technique), dont un financé par la région Île-de-France.

Ce véhicule a joué un rôle clé dans la gestion des opérations de pompage et de déblaiement.



Tempête Leslie : la Protection Civile renforce son dispositif de soutien aux populations sinistrées dans le Sud-Est



Le 16 octobre, la tempête Leslie a frappé la moitié sud de la France, provoquant des pluies torrentielles et des inondations exceptionnelles. Les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère et des Alpes-Maritimes ont rapidement été placés en vigilance rouge. Face à cette situation d'urgence, la Protection Civile a mobilisé ses bénévoles secouristes ainsi que des moyens techniques et logistiques pour intervenir dans les communes les plus touchées. En quelques jours, pas moins de 100 bénévoles ont été déployés dans les départements de l'Ardèche et du Rhône, avec pour mission principale d'apporter un soutien essentiel aux populations sinistrées. Pour cela, des Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) ont été montés dans les communes de Givors, Limony et Annonay, permettant à plus de 80 sinistrés de bénéficier d'un lieu d'accueil. Les bénévoles de la Protection Civile ont mené près de 70 chantiers, avec des missions de pompage et de nettoyage des maisons inondées, de déblaiement des zones d'habitations sinistrées, ainsi que de remise en état des lieux publics. Pour réaliser ces interventions, des Fourgons Lourds d'Intervention Technique (FLIT) ont été utilisés pour accéder aux zones sinistrées. La mobilisation rapide et efficace des bénévoles de la Protection Civile a été essentielle pour prendre en charge les besoins urgents des habitants.

Naufrages dans la Manche : La Protection Civile du Pas-de-Calais mobilisée pour porter secours aux victimes

Le mardi 3 septembre 2024, une embarcation de 7 mètres transportant 65 migrants a fait naufrage dans la Manche, au large du Pas-de-Calais. Ce drame a causé la mort de 12 personnes, marquant un des incidents les plus tragiques depuis novembre 2021.

UNE INTERVENTION D'URGENCE

Dès l'alerte donnée, la Protection Civile du Pas-de-Calais a rapidement mobilisé ses secouristes pour participer aux opérations de secours. Aux côtés des sapeurs-pompiers et des équipes du SMUR, 20 bénévoles ont été envoyés au port de Boulogne-sur-Mer pour prendre en charge les 53 survivants.

Les rescapés de ce naufrage ont reçu des vêtements, de la nourriture ainsi qu'un soutien psychologique. Par la suite, ils ont été conduits dans un centre d'hébergement.

HOMMAGE AUX VICTIMES

Malheureusement, le bilan tragique de cette journée a également nécessité l'intervention des secouristes de la Protection Civile pour la récupération des corps des 12 victimes, ouvrant par la suite une chapelle ardente en hommage aux disparus. Un de nos secouristes présent lors de l'intervention témoigne :

« Nous avons pris en charge les victimes décédées. Pour nous, ce n'était pas facile, mais nous nous sommes sentis utiles. »

Après cette intervention, un soutien psychologique a été proposé aux bénévoles.



UN NOUVEAU DRAME, DEUX SEMAINES PLUS TARD

Le dimanche 15 septembre, un nouveau drame a frappé la Manche, lorsque 8 migrants ont perdu la vie en tentant de traverser la mer. Plus de 200 personnes ont été secourues en seulement 24 heures.

Face à cette nouvelle tragédie, tous les services de secours, dont la gendarmerie, ont été à nouveau mobilisés. La Protection Civile du Pas-de-Calais, une fois de plus, a participé activement à ces opérations de secours.

Nos pensées et notre soutien vont aux familles des victimes de ces drames.

1965-2025 : LES 60 ANS DE LA PROTECTION CIVILE



Une frise chronologique des moments clés de la Protection Civile

Cette frise chronologique retrace les principales actions menées par les bénévoles de la Protection Civile depuis 1872, date marquante de l'incendie du faubourg Cérés à Reims, événement qui a conduit à la création d'une Association de Protection Civile. De cette première initiative à aujourd'hui, chaque étape met en lumière l'évolution de l'association, ses missions et la reconnaissance croissante de l'engagement de ses bénévoles face aux crises majeures, qu'elles soient sanitaires, climatiques ou humaines.



1872

Incendie du faubourg Cérés à Reims. Création d'une section auxiliaire des pompiers dont l'objectif est de sauvegarder les biens et de secourir les blessés. Cette association est aujourd'hui l'antenne de Reims de la Protection Civile de la Marne.

1939-1945

Seconde Guerre mondiale, naissance de la notion de « Défense Passive ».

1951

Création du Service National de la Protection Civile.

1958

Création de la première Association Départementale de Protection Civile (ADPC) par Léon Robine dans les Côtes-d'Armor.



1986

Uniformisation des tenues des intervenants, la tenue bleue est remplacée par la tenue orange et bleu.

1987

Première convention d'engagement opérationnel avec le ministère de l'Intérieur. Elle est également déclinée en conventions départementales.

1989

Les actions de formation et de prévention voient le jour :

- L'association ne compte pas moins de 370 instructeurs nationaux bénévoles.
- Édition des guides « savoir pour vivre » et « savoir pour sauver ».

- Formation des entreprises.
- Actions de sensibilisation et d'information en conférences et en films.
- Le « grand défi » : 1 000 000 de personnes formées en quelques jours à travers la France.



Association Agréée de
Sécurité Civile



2006

La Protection Civile est la première association nationale à se voir attribuer l'agrément de Sécurité Civile.

2015

- 50 ans de la Protection Civile.
- Le 13 novembre 2015, trois attentats terroristes se produisent en région parisienne : au Stade de France, dans des rues du 10e et 11e arrondissement ainsi qu'au théâtre du Bataclan. De nombreux secouristes bénévoles de la Protection Civile ont été amenés à intervenir pour prendre en charge des victimes de ces attentats sur place.

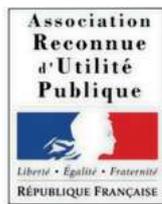
2016

Attentats de Nice : Le 14 juillet 2016, une attaque terroriste au camion-bélier se produit à Nice, sur la promenade des Anglais. De nombreux secouristes bénévoles de la Protection Civile ont été amenés à intervenir pour prendre en charge des victimes de cet attentat sur place. Suite à cette intervention et pour la première fois dans l'histoire de la Protection Civile, une Association de Protection

Civile reçoit une médaille d'or collective pour acte de courage et de dévouement. Il s'agit de la Protection Civile des Alpes-Maritimes.

La Protection Civile, porteuse d'un projet national d'enseignement de masse aux gestes qui sauvent, se voit décerner le label Grande Cause Nationale « gestes qui sauvent ».

Flashez ce QR code pour découvrir la vidéo de l'histoire de la Protection Civile ! :



1964

Le Général de Gaulle, Président de la République, souhaite faire de la Protection Civile une structure unie collaboratrice de l'État.

1965

Sous l'égide de Georges Pompidou, Premier Ministre, Création de la Fédération Nationale de Protection Civile.

1969

La Protection Civile est reconnue d'utilité publique.

1984

Création des groupes polyvalents d'intervention (GPI) et des équipes locales légères de secours d'appoint (ELSA) précurseurs du soutien aux populations sinistrées.



1991

Grande réforme du secourisme. Avec la création de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) puis de nouveaux diplômés comme le CFAPSE (Certificat de Formation Aux Premiers Secours en Équipe),

le Brevet National d'Instructeur de Secourisme ou encore les formations continues des secouristes (2000).

Première participation au ravivage de la flamme du Soldat inconnu.

1992

Première convention avec le ministère de la Santé. Elle est également déclinée en conventions départementales.

1993

1er congrès national de la Protection Civile à Plestin les Grèves (22).



2020

Engagement dans la lutte contre la Covid-19. Acquisition du siège national de la FNPC. Sous l'impulsion de la FNPC, versement d'une aide exceptionnelle de l'État aux Associations Agréées de Sécurité Civile.

2021

Certification Qualiopi. Elle permet de rendre des actions de formation éligibles aux fonds publics ou mixtes.

2022

Mission Ukraine. Avec 8 000 tonnes de dons, c'est la plus grande mission humanitaire en France depuis la Seconde Guerre mondiale.

2024

Jeux de Paris 2024 La Protection Civile a couvert 7% des sites des Jeux Olympiques et Paralympiques, mobilisant plus de 17.500 bénévoles venant de France et d'Outre-mer.

2025

Mission Mayotte Engagement de la Protection Civile suite au passage dévastateur du Cyclone Chido le 14 décembre.

Les congrès nationaux de la Protection Civile : des rendez-vous essentiels depuis 1993

Depuis 1993, la Protection Civile organise tous les deux ans son congrès national, un événement incontournable pour les acteurs de l'association. Ce rendez-vous est l'occasion de réunir bénévoles, responsables d'antennes et partenaires autour d'ateliers, de conférences et de moments d'échanges. Il permet également de définir les grandes orientations pour l'avenir.

Le dernier en date, le 28^{ème} Congrès National, s'est déroulé du 2 au 3 mars 2024 au Centre des Congrès de Troyes, où plus de 700 bénévoles issus de 70 départements métropolitains et ultra-marins se sont retrouvés pour échanger, se former et débattre autour des grands enjeux de la Protection Civile. Le thème du congrès était particulièrement pertinent : "Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, de la préparation à l'héritage : enjeux pour la Protection Civile".

L'ouverture du congrès a été marquée par des discours importants, notamment ceux de Julien Marion, Directeur Général de la Direction Générale de Sécurité civile et de la Gestion des Crises, de François Baroin, Maire de Troyes et ancien Ministre, de Madame Elisabeth Philippon, Vice-Présidente du Conseil Départemental



de l'Aube, et de Mathieu Orsi, Secrétaire Général de la préfecture de l'Aube. François Richez, Président de la Fédération Nationale de Protection Civile, et Olivier Robat, Président de la Protection Civile de l'Aube, ont également pris la parole pour introduire les débats.

Le congrès a été l'occasion de participer à une conférence en plénière sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, une thématique centrale pour l'organisation. En plus de cela, plusieurs ateliers ont été organisés pour aborder des sujets essentiels à l'avenir de la Protection Civile, tels que l'évolution des systèmes d'information, le soutien aux populations et la reconnaissance du bénévolat dans la sécurité civile. À ce propos, François Richez et Yannick Chenevard, Député du Var et administrateur de la Fédération Nationale de Protection Civile, ont présenté l'avancement de la proposition de loi sur la reconnaissance du bénévolat qui sera prochainement discutée à l'Assemblée Nationale.

En marge des discussions, les congressistes ont eu l'opportunité de rencontrer divers exposants et partenaires de la Protection Civile.

60 ans d'histoire : La Protection Civile, un engagement au service de tous

Depuis sa création il y a 60 ans, dans un contexte de reconstruction après-guerre, la Protection Civile s'est donnée pour mission de protéger les populations civiles face aux conflits et aux catastrophes naturelles.

Avec le temps, ses missions se sont diversifiées pour inclure les urgences sanitaires, les crises majeures et la formation des citoyens aux premiers secours.

UN HÉRITAGE NÉ DE LA SOLIDARITÉ

Tout commence en 1872, à Reims, lorsqu'un incendie ravage le faubourg Cérés. En réponse à ce drame, une section auxiliaire des pompiers est créée pour sauvegarder les biens et secourir les blessés. Cette initiative, fondée sur la solidarité et l'entraide, deviendra des décennies plus tard l'antenne de Reims de la Protection Civile de la Marne.

Au fil du temps, les crises façonnent la nécessité d'organiser un soutien efficace aux populations. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) voit naître le concept de "défense passive", une première réponse aux besoins de protection des civils en temps de guerre. En 1951, le Service National de la Protection Civile est institué pour structurer ces efforts. C'est en 1958, sous l'impulsion de Léon Robine, qu'apparaît la première Association Départementale de Protection Civile (ADPC) dans les Côtes-d'Armor.

En 1964, le Général de Gaulle, alors Président de la République, décide de faire de la Protection Civile un acteur collaborateur de l'État. Cette ambition se concrétise en 1965 sous le gouvernement de Georges Pompidou avec la création de la Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC). Depuis, la Protection Civile n'a cessé de grandir et de s'adapter aux besoins de la société.

DES MISSIONS EMBLÉMATIQUES AU FIL DES DÉCENNIES

Depuis 60 ans, la Protection Civile est présente sur tous les fronts. Grâce à l'engagement indéfectible de ses bénévoles, l'organisation assure :

- . Des Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS), y compris lors d'événements majeurs comme les Jeux Olympiques de Paris 2024,
- . La formation des citoyens aux gestes de premiers secours,
- . Des actions sociales, notamment auprès des populations les plus vulnérables.

Mais ce sont surtout les interventions d'envergure qui marquent les esprits :

- Les attentats de 2015, où les équipes ont apporté un soutien essentiel aux victimes et aux secours,
- La pandémie de COVID-19 en 2020, avec l'organisation de campagnes de dépistage et de vaccination,
- La guerre en Ukraine en 2022, avec

une mobilisation continue pour apporter aide matérielle et soutien à la population ukrainienne,

- Les crises climatiques, comme les tempêtes ayant frappé la France ces dernières années ou les actions intensifiées à Mayotte, où la reconstruction et le soutien aux populations sont au cœur des priorités.

60 ANS DE SOLIDARITÉ EN CHIFFRES CLÉS

- 32 000 bénévoles actifs à travers le territoire,
- Des centaines de milliers de personnes formées aux gestes qui sauvent chaque année,
- Des millions de kilomètres parcourus pour venir en aide aux populations.

Ces chiffres témoignent de l'impact de la Protection Civile, mais ils sont avant tout le reflet d'un immense travail collectif et d'une mission profondément humaine.

2025 : UNE ANNÉE POUR TRACER L'AVENIR

L'année 2025 marque une étape importante pour la Protection Civile, célébrant ses 60 ans d'existence avec des projets ambitieux :

- Focus sur Mayotte, où les actions se renforcent pour aider les populations locales face aux défis climatiques et sociaux,
- Lutte contre le dérèglement climatique, avec des formations spécifiques pour accompagner les collectivités et mieux préparer les populations,
- Renforcement du maillage territorial, grâce à une stratégie active de recrutement, à la formation des cadets et à l'ouverture de nouvelles antennes,
- Développement de la philanthropie, pour financer des actions toujours plus innovantes et solidaires.

Le point culminant de cette année sera le 29^{ème} Congrès National de Lyon, du 28 au 30 mars, où plus de 800 participants se réuniront pour célébrer les 60 ans de la Protection Civile et réfléchir ensemble à ses futurs défis.

Adoption à l'unanimité de la proposition de loi visant à reconnaître le bénévolat de sécurité civile par l'Assemblée Nationale

Depuis 60 ans, la Protection Civile œuvre avec détermination pour assurer la sécurité des populations et répondre aux crises. Cependant, au-delà de l'action de terrain, il était essentiel que le rôle des bénévoles soit reconnu à sa juste valeur.

Dans cette dynamique de reconnaissance, le 27 mars 2024, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité en première lecture la proposition de loi n°1146, déposée par Yannick Chenevard, député du Var et ancien Président de la Fédération Nationale de Protection Civile. Ce texte ambitionne de reconnaître et renforcer le rôle essentiel des 250 000 bénévoles des associations agréées de sécurité civile, dont 32 000 au sein de la Protection Civile.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE INDISPENSABLE

Les crises majeures telles que la pandémie de Covid-19 et les épisodes climatiques destructeurs ont démontré l'importance des associations agréées de sécurité civile, notamment dans la prévention et la gestion des crises. En 2023, les bénévoles de la Protection Civile ont cumulé 4 millions d'heures d'action, soit une contribution équivalente à 80 millions d'euros. Leur mission inclue :

- La formation du grand public aux gestes de premiers secours,
- La gestion des crises climatiques ou sanitaires,
- Le soutien aux services publics lors d'événements graves.

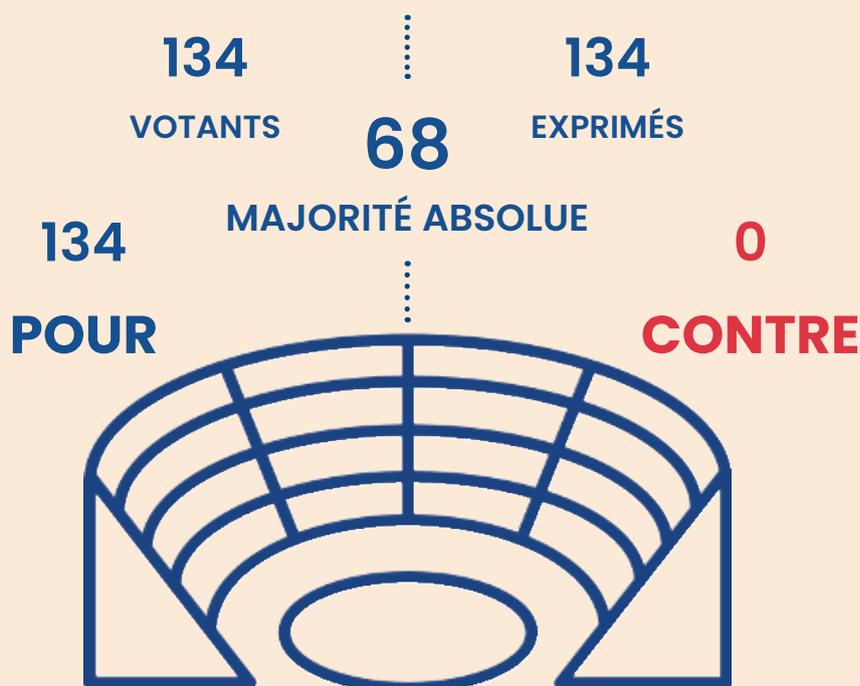
DES DÉFIS À RELEVER

Le bénévolat de sécurité civile rencontre des difficultés croissantes : recruter et fidéliser les bénévoles, concilier engagement et vie personnelle, et faire face à un manque de reconnaissance et de financements, accentué depuis la crise sanitaire. Cette proposition de loi répond à ces enjeux en prévoyant :

- Des aménagements professionnels pour participer à des missions opérationnelles,
- Une meilleure reconnaissance juridique du bénévolat,
- Le renforcement des moyens et des compétences des associations.

UN MODÈLE À FINANCER DURABLEMENT

Bien que cette loi représente un premier pas significatif, des questions subsistent, notamment sur le financement du modèle économique des associations. La Protection Civile, acteur majeur du secteur, appelle à une réforme structurelle pour garantir la pérennité de cet engagement citoyen essentiel.



33^{ème} ravivage de la flamme du Soldat Inconnu en 2024

Depuis 1991, la Protection Civile prend part au ravivage de la flamme du Soldat Inconnu, un geste symbolique marquant le devoir de mémoire et l'hommage rendu aux héros de la Première Guerre Mondiale. Cette participation, inscrite dans la tradition républicaine, témoigne de l'engagement continu des bénévoles de la Protection Civile pour honorer les valeurs de solidarité et de service envers la nation.

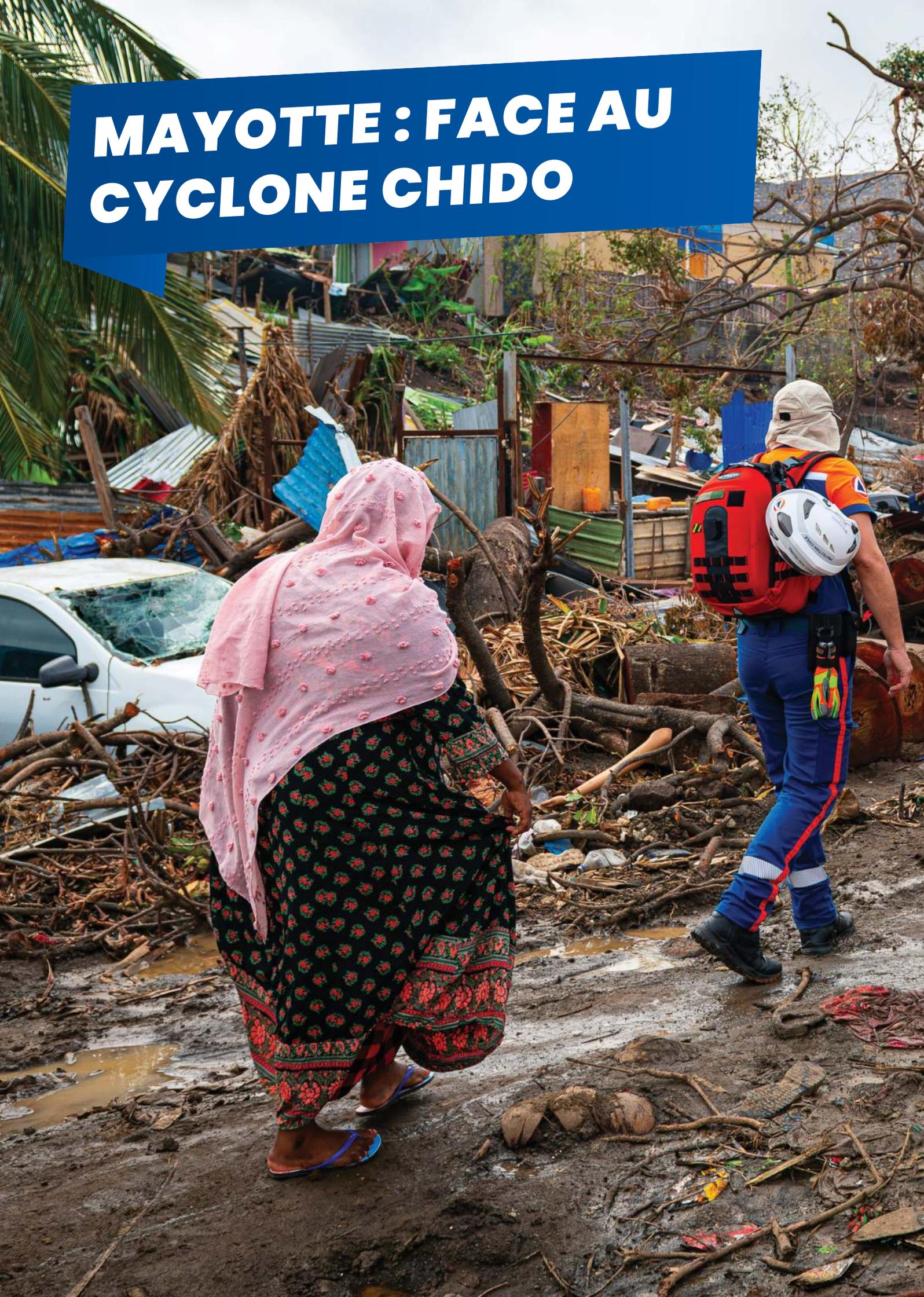
C'est un moment fort qui rappelle l'importance de la transmission du souvenir et de la reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. En 2024, plus d'un millier de bénévoles et de Cadets, venus de plus de 70 départements de France et d'outre-mer, ont pris part à cette commémoration. Elle marque la 33^e édition consécutive du ravivage de la flamme. Tous étaient rassemblés sous l'Arc de Triomphe à Paris pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Ce fut l'occasion aussi de défendre les belles valeurs de la Protection Civile : engagement, humilité, bienveillance, compétence.



Flashez ce QR code pour découvrir la vidéo
du 33^{ème} ravivage de la flamme du Soldat
Inconnu en 2024 ! :



MAYOTTE : FACE AU CYCLONE CHIDO



Mission humanitaire à Mayotte : mobilisation des bénévoles après le passage du cyclone Chido

Suite au passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte en décembre dernier, la Protection Civile s'engage dans un élan de solidarité pour venir en aide aux populations sinistrées.



UNE CATASTROPHE D'AMPLEUR HISTORIQUE

Avec des vents atteignant les 220 km/h, le cyclone Chido est le plus violent que l'île ait connu depuis 1934. Les conséquences sont dramatiques :

- De nombreux décès et blessés graves ont été recensés,
- Le système de soins local est gravement perturbé, compliquant l'accès aux secours,
- 15 000 foyers sont privés d'électricité,
- Des infrastructures essentielles, notamment dans le quartier de Kaweni, ont été totalement détruites,
- Le plus grand bidonville de l'île est réduit en débris, laissant des milliers de familles sans abri.

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

Face à cette situation dramatique, la Protection Civile a déployé un détachement de 56 bénévoles sur le terrain dès le 18 décembre. Le même jour, un premier envoi de matériel humanitaire a quitté l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle en direction de Mayotte.

Ce matériel inclut des équipements de déblaiement (tronçonneuses, outils spécialisés) ainsi que du matériel médical. Grâce à ces ressources, les équipes peuvent répondre rapidement aux besoins prioritaires :

- Distribution de denrées alimentaires et de matériel d'urgence : eau potable, nourriture et produits essentiels seront remis aux familles les plus touchées,
- Déblaiement des zones sinistrées : grâce au matériel envoyé, les routes pourront être dégagées

pour faciliter l'accès aux secours et l'évacuation des blessés,

- Soutien sanitaire : médecins et infirmiers bénévoles assureront une prise en charge médicale immédiate pour soigner les blessés,
- Accompagnement psychologique : un soutien sera offert aux victimes en état de choc, pour les aider à surmonter cette tragédie.

UNE ACTION COORDONNÉE AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

En partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), la Protection Civile met en place des actions d'urgence pour répondre aux besoins essentiels tout en accompagnant les élus locaux et leurs concitoyens dans cette tragédie sans précédent. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du dispositif « Solidarité AMF/Mayotte », qui a pour objectifs de :

- Renforcer la solidarité nationale en mobilisant les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer,
- Soutenir les maires et élus locaux dans leurs efforts pour reconstruire et répondre aux urgences immédiates.

Comme lors de la tempête Irma en 2017, l'AMF collabore étroitement avec la Protection Civile pour coordonner les efforts et maximiser l'impact des interventions.



En partenariat avec l'Association des Maires de France :



Témoignage d'un bénévole en mission humanitaire

Bonjour Nathan, pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre rôle au sein de la Protection Civile ?

Je m'appelle Nathan Weimer, j'ai 27 ans et je suis bénévole à la Protection Civile du Bas-Rhin depuis 2016. Je suis Cadre Opérationnel Départemental ainsi que Directeur Technique Adjoint. J'ai aussi d'autres compétences, comme le titre de télépilote de drone professionnel en sécurité/défense de niveau 1. Pour la mission à Mayotte en 2024, j'ai occupé le poste de Chef de Détachement Adjoint.

Pourquoi avez-vous décidé de vous engager pour Mayotte ? Qu'est-ce que cela représente pour vous ? Combien de temps êtes-vous intervenu ?

J'ai décidé de m'engager dans cette mission parce qu'elle reflète parfaitement les valeurs de la Protection Civile. Aider fait partie de ma personnalité et intervenir à Mayotte représentait pour moi une opportunité précieuse de mettre mes compétences au service d'une île dévastée par un cyclone, où les besoins sont immenses et où nos actions ont un impact direct et visible. Je suis parti du 18 au 30 décembre 2024.

Quelles étaient les principales missions qui ont été confiées aux bénévoles de la Protection Civile là-bas ? Pouvez-vous donner des détails ?

Les missions confiées à la Protection Civile à Mayotte consistaient à :

- Distribuer des denrées alimentaires et de l'eau,
- Effectuer des opérations de déblaiement,
- Prodiger des soins dans différents dispensaires en collaboration avec notre équipe d'infirmiers et de médecins,
- Faire des reconnaissances dans des zones encore inaccessibles ou non repérées.

À l'arrivée du détachement, nous avons dû monter le camp de base, un lieu indispensable pour permettre aux bénévoles de se reposer et de se nourrir. En tant que Chef de Détachement Adjoint, j'ai épaulé le Chef de Détachement Principal dans le développement de la mission, tout en restant au contact de la section pour m'assurer du bien-être de chacun.

Quels types de défis avez-vous rencontrés pendant vos missions (conditions climatiques, terrain difficile, logistique) ?

Nous avons dû relever de nombreux défis logistiques, notamment pour l'approvisionnement en nourriture et en eau. Acheminer du fret depuis la base logistique de La Réunion a été particulièrement compliqué. Nous avons aussi fait face à un climat très chaud et humide, qui rendait nos missions éprouvantes et fatigantes.

Y a-t-il des moments particulièrement marquants ou des situations difficiles que vous avez vécues pendant votre mission ?

Certains moments restent gravés en mémoire, comme les conditions de vie extrêmement précaires de certaines familles. Beaucoup vivent sans accès régulier à l'eau, à l'électricité ou même à la nourriture. Être confronté à une telle pauvreté est bouleversant et laisse parfois un sentiment d'impuissance face à l'ampleur des besoins. Voir une île dévastée par un cyclone d'une telle intensité, où presque tout est à reconstruire, est une vision difficile à oublier.

Comment avez-vous fait face à la gestion de la fatigue et à la pression du travail dans de telles conditions ?

Nous avons décidé d'envoyer les équipes sur le terrain très tôt le matin, afin de profiter des conditions climatiques les plus favorables de la journée. Cependant, la chaleur et l'humidité arrivaient rapidement, dans la journée. Les équipes rentraient au camp de base en fin d'après-midi pour se reposer et préserver leur endurance sur la durée.



Comment s'est passée la collaboration avec les autres équipes (bénévoles, autorités locales, autres organisations humanitaires) ?

Travailler avec les autorités locales, comme les municipalités et les services publics, a été crucial pour l'efficacité de nos actions. L'entente avec les autres associations présentes sur place a toujours été excellente car nous partageons tous le même objectif : aider et secourir les Mahorais.

En tant que bénévole, quel impact cette mission a-t-elle eu sur vous personnellement et professionnellement ?

En tant que bénévole, cette mission m'a permis d'acquérir une expérience précieuse en gestion de projets, en coordination d'équipes et en résolution de problèmes dans un contexte exigeant. J'ai aussi été confronté à des réalités sociales et humaines différentes des miennes, ce qui a développé en moi une plus grande empathie et une capacité d'écoute accrue. Je sais que cette expérience continuera de me guider et de m'inspirer dans mes futures actions.

Après cette expérience, quels enseignements tirez-vous sur la gestion des crises humanitaires et l'intervention en urgence ?

Cette expérience m'a appris que la gestion des crises humanitaires repose sur une préparation minutieuse, une grande flexibilité et une coordination parfaite entre tous les acteurs impliqués. J'ai aussi compris l'importance de prendre en compte les besoins réels des populations, d'adopter une approche durable et de ne jamais négliger l'aspect humain, que ce soit envers les populations locales ou nos intervenants. Une bonne communication est essentielle à la réussite de la mission, et une intervention bien pensée peut avoir un impact significatif et durable.

Qu'est-ce que vous diriez à ceux qui envisagent de se porter bénévoles pour des missions de ce type à l'avenir ?

Je dirais à ceux qui souhaitent se porter volontaires que ce type de mission peut être très éprouvant, selon la sensibilité de chacun. Vous serez confrontés à des situations que vous n'avez peut-être jamais connues, avec des réalités difficiles à accepter. Ces missions

peuvent vous transformer et vous amener à vous remettre en question. Ce n'est pas une aventure facile, et les conditions climatiques peuvent être très dures par moments. Mais si vous êtes prêts à relever ces défis avec humilité, ouverture et passion, vous vivrez une expérience inoubliable. N'oubliez jamais que chaque action, même la plus petite, contribue à la reconstruction d'un territoire frappé par une catastrophe.

Comment la mission à Mayotte a-t-elle changé votre vision de l'aide humanitaire ou de la Protection Civile ?

Même si je suis à la Protection Civile depuis seulement huit ans, j'ai pu observer à quel point la Protection Civile a gagné en notoriété et en reconnaissance au fil du temps. Nous sommes désormais un acteur majeur lors de catastrophes, que ce soit en métropole ou en outre-mer. Ayant participé à la création des lots internationaux, j'ai ressenti une grande satisfaction en voyant ces lots utilisés à Mayotte. Cela prouve que la Protection Civile est capable d'anticiper et de s'adapter aux besoins, tout en développant ses missions au fil des années.

Nous remercions Nathan pour l'interview !



Nous remercions tous nos partenaires pour leur précieux soutien :



ACTUALITÉS TERRITORIALES



Sécurité en montagne dans l'Isère : la Protection Civile renforce son engagement

Depuis deux ans, la Protection Civile de l'Isère collabore avec le Club Alpin Isère Grenoble afin de renforcer la formation à la recherche de victimes d'avalanche. Lors du dernier week-end annuel du club, les secouristes bénévoles ont animé plusieurs ateliers destinés à sensibiliser et former les pratiquants de la montagne aux gestes de premiers secours.

Deux thématiques essentielles ont été abordées :

- **Les gestes de secours en cas d'arrêt cardio-respiratoire**, avec un focus sur le dégagement des victimes et la réanimation cardio-pulmonaire,
- **Les risques liés aux avalanches**, notamment l'asphyxie, les traumatismes et l'hypothermie, avec une session d'échange sous forme de foire aux questions.

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux pratiquants de la montagne d'acquérir des réflexes de secours en attendant l'arrivée des professionnels. Une sensibilisation à la **formation aux Premiers Secours Citoyen** a également été proposée afin d'inciter à aller plus loin dans l'apprentissage des gestes qui sauvent.

Avec une cinquantaine de participants, cet événement confirme l'importance de former les témoins aux situations d'urgence en milieu isolé. La Protection Civile de l'Isère souhaite poursuivre et étendre ce type de partenariat avec d'autres clubs de montagne, afin de renforcer la sécurité et la prévention des risques en altitude.



La Protection Civile en appui aux Maisons Médicales de Garde des Côtes d'Armor

Dans les Côtes d'Armor, la Protection Civile participe à la permanence des soins en positionnant un agent d'accueil au sein des Maisons Médicales de Garde (MMG). Ces établissements sont ouverts 7 jours sur 7 : de 20h00 à 23h00 en semaine, de 14h00 à 23h00 le samedi, et de 09h00 à 23h00 les dimanches et jours fériés.

Secouriste de formation, l'agent d'accueil assure une multitude de missions afin de permettre au médecin de garde de réaliser des consultations fluides et optimales. Il veille notamment au réassort de la pharmacie, à la mise à jour du planning de garde, à l'ouverture de la MMG ainsi qu'au bon état du matériel et des locaux. Durant les horaires d'ouverture, il accueille les patients, recueille leurs informations administratives, organise la priorisation des passages et assiste le médecin si nécessaire. Il assure également la surveillance des patients nécessitant une attention particulière et coordonne leur éventuel transfert vers un Service

d'Accueil des Urgences.

Chaque jour, la Protection Civile prend en charge plus de 150 patients au sein des MMG.



Cyclone Belal sur l'île de La Réunion

Samedi 13 janvier, la tempête tropicale Belal, située à 575 km au nord de La Réunion, gagne en intensité avec des vents de 85 km/h. Dans son bulletin de 10h, Météo France annonce une intensification rapide, prévoyant que Belal atteindra le stade de cyclone tropical intense sous 48 heures. Sur l'île, malgré les fortes pluies, la situation reste calme.

Pour anticiper les risques, la Veille Nationale Opérationnelle de la Protection Civile renforce sa vigilance. Une cellule de suivi est mise en place et l'île est placée en Pré-alerte jaune cyclonique. Dix secouristes de la Protection Civile de La Réunion se tiennent prêts à intervenir, tandis que la mairie de Saint-Denis mobilise le Centre Communal d'Action Sociale pour accueillir les sans-abris dans un centre de vie et d'hébergement. L'après-midi, à 16h, l'île passe en Alerte orange cyclonique. Le préfet alerte sur le potentiel destructeur de Belal, qui pourrait devenir l'un des cyclones les plus puissants de ces dernières années.

BELAL ATTEINT LA RÉUNION

Dimanche 14 janvier à 4h, le cyclone Belal s'intensifie et se rapproche à 300 km de l'île. La houle cyclonique commence à frapper les côtes, générant des vagues moyennes de 2,5 mètres. Face à la menace imminente, le niveau Alerte rouge cyclonique est annoncé pour 20h, imposant un confinement préventif à la population. Les prévisions évoquent des vents dépassant les 200 km/h et des vagues atteignant 8 mètres.

La Protection Civile de La Réunion active ses bénévoles pour soutenir le centre d'hébergement à Saint-Denis, installé dans un gymnase. Parallèlement, en métropole,

le lot international de Soutien aux Populations Sinistrées est mis en pré-alerte, prêt à être déployé.

Dans la soirée, le préfet annonce que le cyclone passera directement sur l'île. À 6h le lendemain, lundi 15 janvier, l'alerte atteint son niveau maximal : Alerte violette cyclonique. Pluies torrentielles et vents violents s'abattent sur La Réunion.

DÉVIATION DE TRAJECTOIRE ET BILAN MITIGÉ

Contre toute attente, lundi 15 janvier à 13h, Belal modifie sa trajectoire en rencontrant les reliefs de l'île. Il longe les côtes nord-ouest sans pénétrer dans les terres. L'intensité du cyclone s'avère finalement moindre que prévu, mais les dégâts sont notables : coupures d'électricité, perturbations des réseaux d'eau et de télécommunications, routes endommagées.

L'alerte est rétrogradée au niveau Alerte rouge cyclonique. Des renforts arrivent : 40 sapeurs-sauveteurs de Mayotte, 40 sapeurs-pompiers de la zone Sud, 60 sapeurs-sauveteurs de l'UIISC7 et des équipes EDF.

Le lendemain, mardi 16 janvier à 12h, l'alerte rouge est levée. La vie reprend progressivement son cours. Le centre d'hébergement de Saint-Denis ferme ses portes après avoir accueilli 55 personnes.

UN LOURD BILAN

Le cyclone Belal, bien qu'ayant évité le pire, laisse derrière lui un lourd bilan. Quatre personnes ont perdu la vie et les dégâts matériels sont importants. La mobilisation exemplaire des autorités et des bénévoles de la Protection Civile a permis de limiter les conséquences de cet événement climatique majeur.

ALERTES CYCLONIQUES

Le Plan ORSEC de La Réunion a établi 5 phases d'alerte cyclonique :



PRÉ-ALERTE JAUNE CYCLONIQUE	Menace potentielle dans les jours à venir	72 heures environ avant l'arrivée du météore INFORMATION
ALERTE ORANGE CYCLONIQUE	Danger dans les 24 heures - Fermeture des crèches et établissements scolaires pour l'ensemble du département	24 heures environ avant l'arrivée du météore PRÉPARATION
ALERTE ROUGE CYCLONIQUE	Les conditions climatiques rendent la présence de la population sur la voie publique dangereuse et la circulation routière difficile - la population est confinée. Les services concourant à la gestion de crise assurent leurs missions si les conditions météorologiques le permettent.	Préavis de 3 heures minimum avant déclenchement PROTECTION
ALERTE VIOLETTE CYCLONIQUE	Présence de vents cycloniques supérieurs à 200 km/h en rafales - Confinement généralisé.	Préavis de 3 heures avant déclenchement DANGER EXCEPTIONNEL
PHASE DE SAUVEGARDE CYCLONIQUE	La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers.	RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

La Protection Civile de Martinique vient en aide aux Français évacués d'Haïti

Fin mars 2024, après la démission du premier ministre haïtien et la montée des gangs dans le pays, l'armée française évacue 163 français et 80 ressortissants étrangers pour les ramener en lieu sûr. Leur voyage s'est fait en plusieurs étapes, dont un arrêt à Fort de France en Martinique après 4 jours en mer. Ainsi, la Protection Civile de Martinique s'est mobilisée pour venir en aide et soutenir ces 243 personnes évacuées.

TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉVOLE

Nathan, bénévole depuis deux ans au sein de l'association, nous explique ses missions pendant cette opération de soutien.

Bonjour Nathan. Peux-tu te présenter ?

Bonjour, je suis Nathan et j'ai 18 ans. Je suis bénévole au sein de la Protection Civile de Martinique depuis deux ans. J'ai souhaité m'engager de par ma volonté d'apporter mon aide aux personnes dans le besoin, ainsi que mon admiration pour l'institution d'envergure qu'est la Protection Civile.

Quel a été ton rôle lors de l'accueil des personnes évacuées en Martinique ?

La veille d'accueillir les Français et les ressortissants étrangers évacués d'Haïti, j'ai participé à la préparation du Centre d'Hébergement d'Urgence pour les recevoir. Je les ai également accompagnés tout au long de leur parcours ici. Nous étions près de 25 bénévoles mobilisés.

Comment as-tu été formé et préparé pour cette mission d'accueil ?

Il y a quelque temps, j'ai reçu des conseils de la part de l'Aide et Écoute Psychologique (AEP). Elle m'a permis d'apprendre à savoir écouter et à adopter la bonne attitude face à une personne ayant besoin de parler et/ou en détresse. Cela m'a donc servi pour cette mission. Malgré le peu de temps imparti, nous avons également été briefés pour accueillir ces personnes, notamment en tenant compte des difficultés potentielles qu'ils pourraient rencontrer.

Quels types de services avez-vous fourni aux Français et ressortissants étrangers évacués pendant leur séjour en Martinique ?

Pendant leur court séjour en Martinique, nous avons mis à disposition de ces personnes des lits pliables pour se reposer, des installations sanitaires pour leur permettre notamment de prendre une douche, des repas, des collations, des bouteilles d'eau, ainsi qu'un accès libre au café. De plus, ils ont pu recharger leurs téléphones et obtenir du réseau wifi afin de pouvoir communiquer avec leurs proches.

Comment t'es-tu senti pendant cette mission ? Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

Pendant cette mission humanitaire intense et gratifiante j'ai ressenti un mélange d'émotions profondes.

Dès le départ, l'urgence et le sentiment de devoir étaient palpables alors que nous accueillions des ressortissants français venant d'Haïti, confrontés à des situations difficiles.

Malgré la fatigue et les défis logistiques, chaque instant était empreint d'une détermination inébranlable à apporter soutien et réconfort à ceux qui en avaient besoin.

Ce jour-là, j'ai ressenti un profond sentiment de solidarité et d'empathie envers nos concitoyens français qui traversaient des moments difficiles. Chaque interaction, chaque sourire échangé, chaque histoire partagée m'a rappelé l'importance vitale de l'aide humanitaire et du soutien mutuel dans les périodes de crise.

Cette expérience m'a également apporté une nouvelle perspective sur la résilience et la force de la communauté. Malgré les circonstances difficiles, j'ai été témoin de la capacité incroyable des individus à se soutenir les uns les autres et à trouver de l'espoir même dans les moments les plus sombres. En fin de compte, cette mission m'a profondément enrichi sur le plan humain. Elle m'a rappelé l'importance de la compassion, de la solidarité et de la persévérance face à l'adversité. Plus que jamais, je suis convaincu de la nécessité de continuer à œuvrer pour un monde où chacun peut trouver soutien et réconfort en période de besoin.

Nous remercions Nathan pour l'interview !



La surveillance des plages dans le Pas-de-Calais : une mission estivale

Chaque été, les plages du Pas-de-Calais voient affluer des milliers de visiteurs en quête de détente et de fraîcheur. Pour la première fois, en été 2024, les sauveteurs de la Protection Civile ont été déployés sur les plages de Wimereux et Berck pour mener une mission de surveillance.

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Pour rejoindre les rangs des surveillants de baignade, le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et le PSE 1 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1) sont obligatoires. Cependant, des certifications supplémentaires sont fortement recommandées pour compléter cette préparation, comme le PSE 2, le SSA Littoral option Perfectionnement, le permis côtier ou encore le CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).

UNE MISSION ORGANISÉE SUR TROIS MOIS

La mission de surveillance a débuté au troisième week-end de juin et s'est achevée au deuxième week-end de septembre. En juin et septembre, les sauveteurs opèrent uniquement les week-ends, tandis qu'en juillet et août, la surveillance est assurée quotidiennement, sur une amplitude de huit heures par jour.

DES SAUVETEURS RECRUTÉS POUR L'ÉTÉ

Contrairement à d'autres interventions de la Protection Civile, les sauveteurs engagés pour cette mission étaient salariés. Ces professionnels, au nombre de 13, ont été sélectionnés parmi les bénévoles de la Protection Civile, mais aussi grâce à des candidatures extérieures. Chaque sauveteur a assuré une présence active sur une durée de 6h20 par jour.

LES MISSIONS DES SAUVETEURS

La mission des sauveteurs ne se limite pas à surveiller la baignade depuis un mirador. Ils effectuent des patrouilles pédestres et interviennent aussi bien sur terre qu'en mer. Ces interventions se déroulent à l'aide de différents équipements, comme des planches de sauvetage, des paddles, des zodiacs ou encore des jet-skis. En parallèle, les équipes réalisent un important travail de prévention : elles sensibilisent les baigneurs aux risques et rappellent les règlements en vigueur sur les plages, tout en restant visibles et accessibles pour répondre aux besoins des usagers.

UNE JOURNÉE BIEN RYTHMÉE

Les journées des sauveteurs commencent à 10h30 avec la préparation du matériel, l'inspection de la plage et du plan d'eau, ainsi qu'une évaluation des conditions météorologiques et maritimes. À 11h, le drapeau est hissé, signalant le début de la surveillance. En fonction des conditions, les sauveteurs se répartissent sur différents postes et tournent toutes les 30 minutes pour assurer une vigilance optimale. La pause déjeuner

est organisée en deux temps : une équipe prend son relais à 13h, tandis que l'autre assure la continuité de la surveillance. À 19h, la journée de surveillance s'achève. Les sauveteurs baissent le drapeau, rangent le matériel et procèdent au nettoyage du poste jusqu'à 19h30. Tout au long de la journée, leur emploi du temps est ponctué d'interventions médicales légères, de sauvetages en mer et d'actions de prévention.

DES INTERVENTIONS VARIÉES ET CRUCIALES

L'été a été marqué par des interventions multiples : sauvetages de baigneurs en difficulté, remorquages de bateaux retournés ou encore prise en charge de victimes de malaises ou de traumatismes. Les sauveteurs ont utilisé un large éventail d'équipements pour ces opérations, du filain pour les activités de voile au jet-ski pour les urgences en mer.

POURQUOI CETTE MISSION ?

La surveillance des plages a été mise en place à la demande des communes, mais aussi par volonté de la Protection Civile, face au manque de gestionnaires de plages dans le Pas-de-Calais.

DES MOYENS ADAPTÉS À CHAQUE SITUATION

Pour garantir leur efficacité, les sauveteurs ont disposé d'un matériel complet. Outre les équipements médicaux, des outils spécifiques comme des tablettes pour des bilans dématérialisés, une chaise mirador pour une meilleure visibilité, ou encore un jet-ski et un zodiac pour les interventions en mer ont été déployés.

UNE EXPÉRIENCE À RENOUVELER

Fort de l'expérience positive menée cet été sur les plages de Wimereux et Berck, la Protection Civile souhaite renouveler cette mission et l'étendre à d'autres plages du département. Une ambition qui reflète l'importance de cette initiative pour assurer la sécurité des estivants et répondre aux besoins des communes.





LES JEUX DE PARIS 2024



Un défi relevé !

La Protection Civile a été retenue comme acteur majeur de l'événement, devant assurer les secours sur les deux tiers des sites Olympiques et Paralympiques, à Lille, en Île-de-France, à Bordeaux, Saint-Étienne, Nice, Châteauroux, ainsi que Teahupo'o (Tahiti). Le défi a été relevé et couronné de succès grâce aux bénévoles !

Plus de 17 500 secouristes ont été mobilisés pour cet événement exceptionnel. Un chiffre impressionnant qui a nécessité une mobilisation nationale, possible grâce à des renforts venus de partout en France. Cette expérience unique restera gravée dans l'histoire de la Protection Civile.

Les Jeux ont débuté pour chaque bénévole au rythme des différents relais de la Flamme dans toutes les villes de France métropolitaine et d'outre-mer. Tel un échauffement, le gong de la cérémonie d'ouverture a également résonné en France et à l'international, marquant le début de l'aventure.

Puis la Protection Civile a eu l'honneur d'être présente aux moments forts des épreuves de Paris 2024, comme la quadruple victoire de Léon Marchand à Paris La Défense Arena, la médaille historique de Kauli Vaast, premier surfeur français à remporter l'or aux épreuves de surf à Tahiti Teahupo'o, ou encore la victoire de Sandrine Martinet en para judo à l' Arena Champ-de-Mars.

Ces épreuves ont été marquées par des moments inoubliables, qui n'auraient pas été possibles sans l'engagement des bénévoles, qui ont joué un rôle déterminant pour l'événement, le public, les athlètes et les membres du staff des Jeux de Paris 2024.

Ils ont également assuré les dispositifs de secours des fans zones, des célébrations et de nombreuses gares RATP et SNCF.

La Protection Civile est fière de ces bénévoles qui ont su, à travers leur mobilisation, mettre en lumière les valeurs de l'association : Bienveillance, Humilité, Compétence et Engagement.

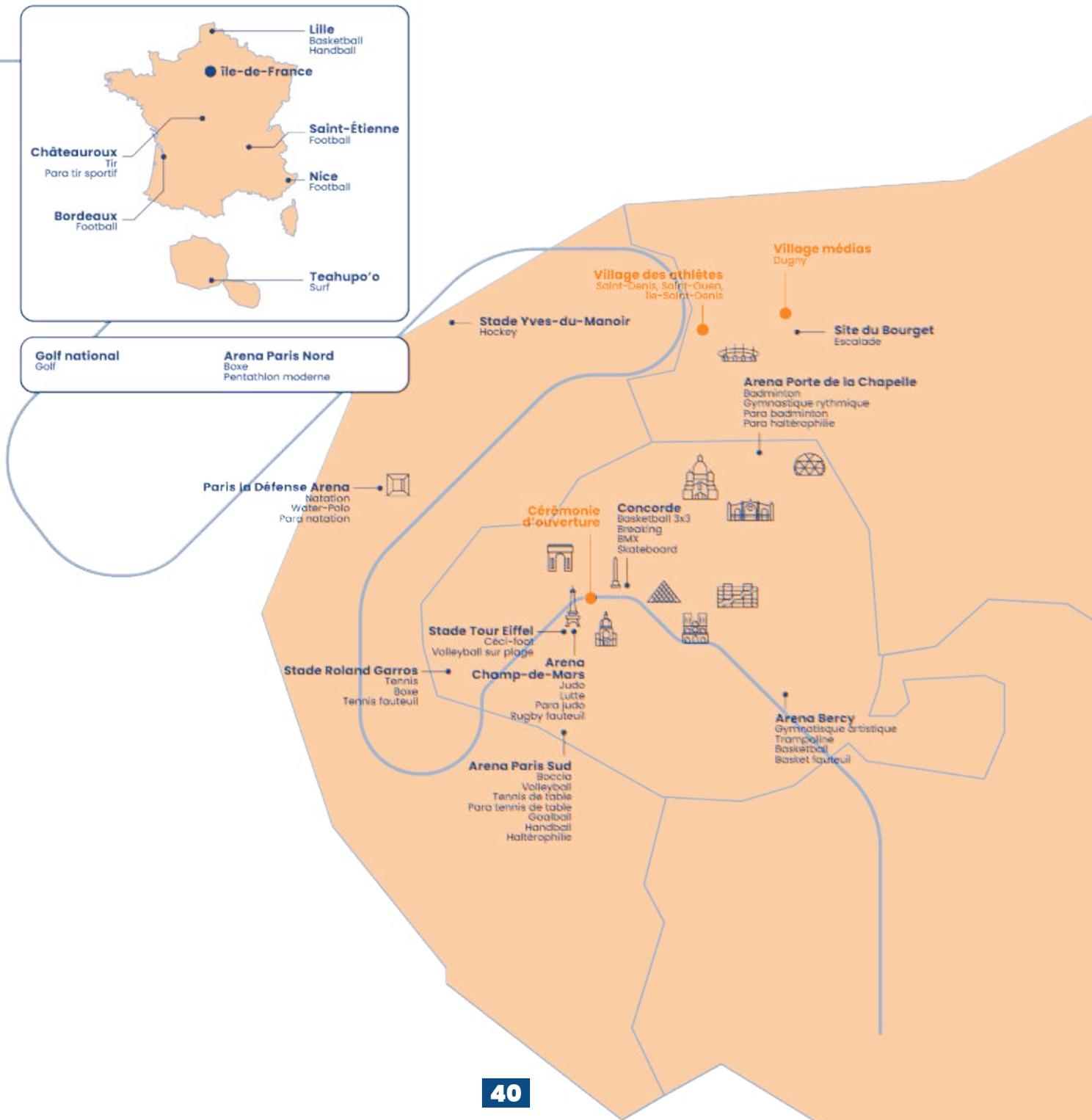


Deux cartes des sites des Jeux couverts par la Protection Civile

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors des Jeux Olympiques, le classement des pays est établi en fonction du nombre de médailles remportées.

Traditionnellement, ce classement se base d'abord sur le nombre de médailles d'or. Si deux pays comptabilisent le même nombre de médailles d'or, le nombre de médailles d'argent est alors pris en compte, puis, en cas d'égalité, le nombre de médailles de bronze.



L'engagement de la Protection Civile en chiffres

Parlons peu, parlons chiffres !
des épreuves Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la présence des bénévoles secouristes de la Protection Civile a été considérable. Mais qu'entendons-nous par « considérable » ?

Qu'ils soient Chef de Dispositif, Chef de Poste, Chef d'Équipe ou encore PSE, logisticiens ou engagés dans les missions de soutien, découvrez l'ampleur de leur mobilisation !



17 500

Bénévoles mobilisés



9 000

Personnes prises
en charge



450

Évacuations
vers des centres hospitaliers



6 035

Bénévoles hébergés



80

Dispositifs de secours
simultanés par jour



66

Sites distincts assurés



240

Lots engagés
dans la semaine



178

Véhicules



102

Gardes SAMU



78

APC Engagées



46

Visites officielles du PCMS*



68

Publications
sur les réseaux sociaux

*PCMS : Poste de Commandement Multi-Services

Du nouveau sur la boutique



Écusson JOP 2024

10,00 €



Lot de 2 boxers

15,00 €



Sweat à capuche JOP

40,00 €



Manteau long

65,00 €



Blouson réversible

65,00 €



Doudoune sans manche unisexe

40,00 €



Bob Réversible

12,00 €



Casquette

16,00 €



Short de bain

15,00 €



Sac Officiel Protection Civile

50,00 €



Gants

15,00 €



Ceinture

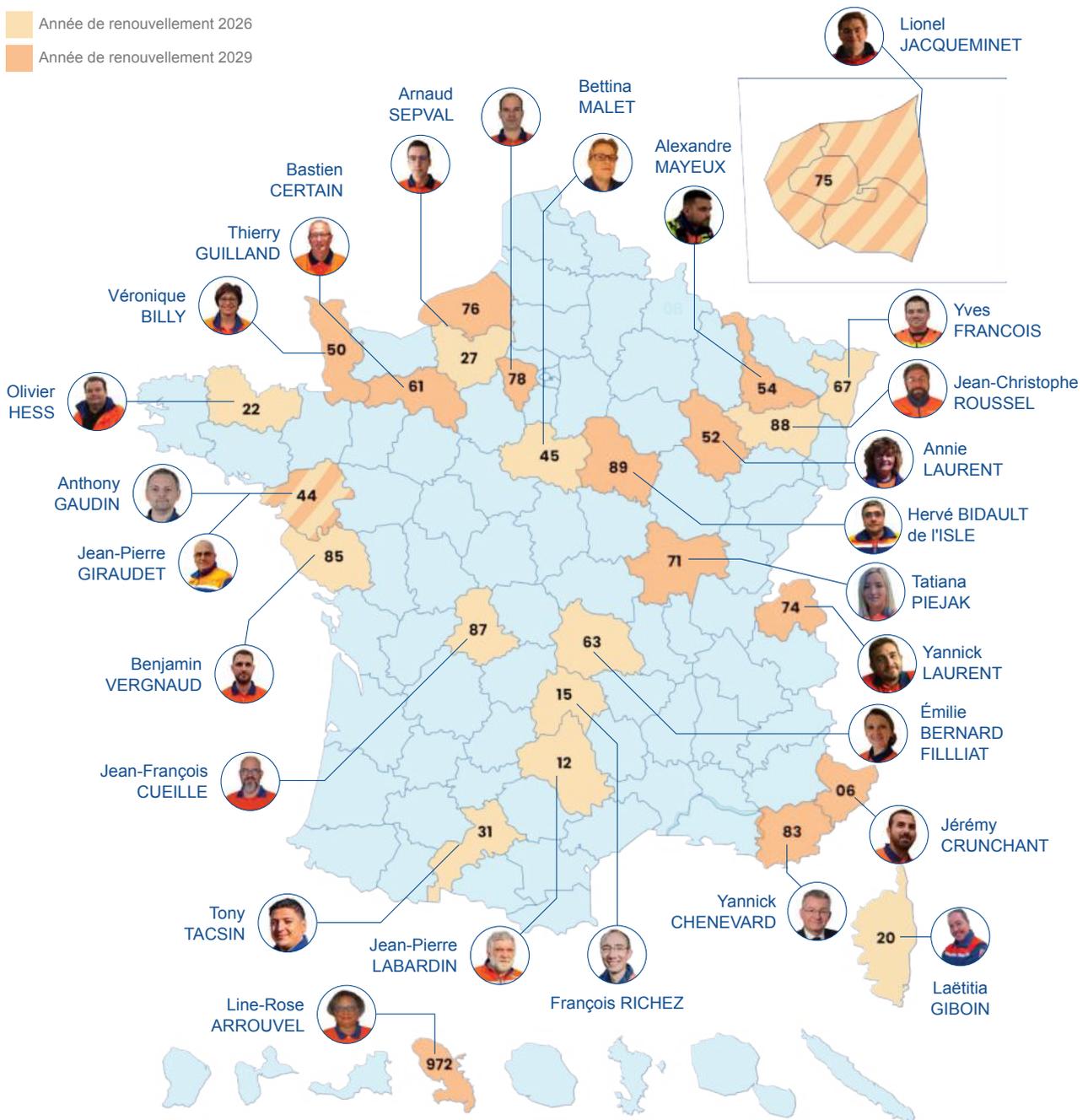
6,00 €

Retrouvez les articles sur la boutique officielle en scannant le QR Code :



Les Administrateurs Fédéraux

- Année de renouvellement 2026
- Année de renouvellement 2029



Le bureau fédéral



28 MARS
29
30 2025

LYON

29^E CONGRÈS NATIONAL



www.protection-civile.org



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

